

 Choisir le menu « Ordre de Mission » ______



 Par défaut, il s'affiche le dernier OM créé. Dans ce cas, cliquer en bas sur créer .Dans le cas où aucun OM n'existe sur ce profil, un message le précise. Il suffit d'accepter de créer un premier OM.

	creation a un nouvel on - FREMY NATHAN (COS_DEF_SUI_UIU)		
 Sélectionner 	PRESTATION PRINCIPALE		
« autre»	◎ 굵 ◎ 😭 ◎ 🚔 ◎ 🕍		
Puis « Document vierge »			
Ou bien « Initialisation »	CRÉATION D'UN NOUVEL OM		
Pour créé un OM à partir	O Document vierge		
d'un OM déjà existant	Initialisation à partir d'un ordre de mission		

Les personnels en services partagés (2/8)

- Pour le champ « Type de mission », il faut sélectionner « OM de régularisation classique ». Une fénêtre s'ouvre, confirmer le changement de type de mission.
- Remplir tous les champs obligatoires marqués du 🤤

Prestations Saisie des étapes Fra	ais previsionnel Historique			
tion principale	Départ le 🔲 🕘 \ominus			
rpe de mission OM régularisation Classique 🗸	Retour le 🔲 🕙 🖨			
t de la mission 🕒 🗢	Commentaire			
oes de moyens 🔍 🖨	Codes Projet / Formation			
coûts CHORUS	Axe ministériel 1			
ne fonctionnel	Activité > Q			
Lieu de départ				
Lieu de retour				
e ministériel 2	Indemnités de mission 🔽			
te de création 10/01/2015 10:36 BONNET JEAN	Dernière modification 10/01/2015 10:36 ADMIN			
LUC	(BONNET JEAN LUC)			
	Prestations Saisie des étapes Prestations Saisie des étapes ion principale pe de mission OM régularisation Classique es de moyens a b a a a a a a a b b a b a b a b b b b b c <lic< li=""> c <lic< li=""> c c c <!--</td--></lic<></lic<>			

Les personnels en services partagés (3/8)

 L'onglet indemnités kilométriques s'affiche dès que l'on clique <u>au bas</u> <u>de l'onglet général</u> sur le type d'autorisation de véhicule :



Les personnels en services partagés (4/8)

😑 Général	Prestations	Saisie des étapes	Frais prévisior	nel In	demnités kilométri	ques	Historique
🗅 Ajouter un iki	m						
Indemnité Nº	1 (0 Kilomètre	s - 0.0 EUR)					
Véhicule SNCF - SNCF- SI Nb de km autor 0 Kilomètres Commentaire	NCF (9999 CV)	 Barème kilométrique Barème SNCF 2ème classe Nb de km déclarés 0 Kilomètres 	e ▼ Lien ve	ers un distancier.	~	Lien map	sur opy
■ N°	Date	Trajet	Km remboursé	Nb de trajets	Commentaire		

Dans l'onglet « indemnités kilométriques », cliquer sur « Ajouter un ikm »

- Renseigner tous les trajets effectués pendant le mois : leur distance doit être calculée obligatoirement sur MAPPY.
 - Pour le barème : choisir barème SNCF 2nd classe.

Les personnels en services partagés (5/8)

Le coût prévisionnel de la mission s'affiche en haut à droite de I OM → Coût total prévisionnel de la mission 11.36 € Statut 1 - Création

Cliquer sur <u>enregistre</u>r puis sur <u>valider – modifier</u> au bas de l'OM pour transmettre au VH1

Les personnels en services partagés (6/8)

- Une fois la saisie terminée et pour la <u>première prise en charge</u> (mois de septembre), enregistrer et imprimer le document pour le transmettre au Chef d'établissement de votre établissement de rattachement accompagné des pièces justificatives nécessaires : arrêté de complément de service, emploi du temps, justification de domicile.
- Pour les mois suivants, faire avancer l'OM dans l'application en cliquant sur valider/Modifier pour l'envoyer en validation.

<u></u>	Statut du document N° DH8PF
Occurrence in Departmentations in	Le statut du document 1 - Création
Comme « Destinataire »,	Vous avez demandé à passer au statut 2 - Attente de validation VH1
choisir le Chef	Commentaire
d'établissoment	Destinataire
u etablissement	Prévenir le destinataire par un e-mail
de votre établissement	🔿 Ne pas prévenir le destinataire
de rattachement et	
« Confirmer le	
changement de statut »	
	Confirmer le changement de statut 🛛 💸 Annuler

Les personnels en services partagés (7/8)

RÔLE DU VH1

Le VH1 vérifie les frais de déplacements déclarés par le missionné (fiche d'émargement). Le VH1 a 2 choix :

- S'il est d'accord avec les frais déclarés –Il transmet l'OM au gestionnaire (statut G)
- Soit il est en désaccord : renvoie l'OM en le transférant en statut R (révision) en indiquant un commentaire au missionné.

NB : Le VH1 ne peut pas modifier l'OM.

Les personnels en services partagés (8/8)

Choisir en attente de validation gestionnaire si le VH1 est en accord avec l'OM : Passer en statut

Statut du document N° DKPG7 X Le statut du document 2 - Attente de validation VH1 Vous souhaitez : Popper au statut : G - Attente de validation Gestionnaire Passer au statut : O - Attente de validation Optionnelle Passer au statut : 3 - Attente de validation VH2 Passer au statut : R - Révision Passer au statut : F - Annulé Le document contient les anomalies suivantes : A Cette mission est potentiellement en conflit avec les missions suivantes : DL8MG Niveau Statut Nb jours Nom Destinataire Date ■ 18/01/2015 19:46 0000 2 - Attente d... 0 GUETTOUCHE HOUDA **GUETTOUCHE HOUDA** ■ 13/01/2015 13:48 0000 1 - Création 5 LIMANDRI ODDOS AGNES 🕺 Annuler